

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 15 décembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017

2017 DEVE 186 Convention pluriannuelle avec la Société d'Agriculture Urbaine Généreuse et Engagée (La SAUGE) pour l'organisation annuelle d'événements relatifs à l'agriculture urbaine, et attribution d'une subvention de fonctionnement de 4 000 euros pour l'année 2018.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2017, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la signature d'une convention pluriannuelle avec l'association La Société d'Agriculture Urbaine Généreuse et Engagée La Sauge et l'attribution d'une subvention de fonctionnement à ladite association ;

Sur le rapport présenté par Mme Pénélope KOMITES au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association La Société d'Agriculture Urbaine Généreuse et Engagée La Sauge, dont le siège social est situé 118 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris, la convention pluriannuelle dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention de 4 000 euros est attribuée à l'association La Sauge pour l'année 2018.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 820, nature 6574, ligne VF 23006 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2017.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO